

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année forment la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST-VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LETOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

ALGUARO \* OU LE TAILLEUR DE PIERRES CHRONIQUE BÉARNAISE. (Suite.)

Un complot avait été tramé depuis longtemps par les femmes ; Alguaro avait trop excité leur curiosité pour qu'elles lui permissent de partir avec son secret ; elles n'entendaient pas qu'on pût supposer qu'il les avait dédaignées, c'était pour elles une question d'honneur ; mais comment le faire parler malgré lui ? L'enivrer était impossible ; elles s'efforcèrent donc de l'étourdir ; la danse et la musique furent les deux charmes dont elles appelèrent la magie à leur secours ; elles ne lui laissèrent aucun répit ; après les passes béarnaises, elles exigèrent qu'il exécutât les danses populaires les plus passionnées de l'Espagne. L'Olle et le Cuchulo ; le balancement de sa tête, le sourire de sa bouche, les inflexions de son corps, ses regards, ses gestes, ses poses, tout était en harmonie, tout avait une expression délirante ; les spectateurs ravés firent retentir l'air d'applaudissements frénétiques ; Alguaro était comme en extase ; les transports qu'il venait d'exciter avaient réagi sur lui ; il se posa ses castagnettes, saisit sa mandoline et lui communiqua ses fougueuses inspirations ; on eût dit qu'elle avait des cordes intimes, elle pleurait, elle échantonnait, elle extrayait sous ses doigts. L'enthousiasme des Béarnais n'eut plus de bornes ; ils formèrent une immense chaîne et tournèrent autour de l'heureux musicien en répétant un refrain montagnard ; cette joyeuse ovation ne cessa qu'à la vue des tables apportées toutes servies par les valets du roi ; on courut se ranger à l'ombre des banquettes, et bientôt les fumées du banquet, promptes à monter à des têtes déjà si échauffées, s'évapourèrent en doux propos et en tendres effusions ; le moment était favorable ; une jeune femme, s'adressant à un charpentier provençal assis près de l'Aragonais, dit qu'avant de quitter pour toujours le pays, chaque étranger devait raconter l'histoire de son cœur ; le Provençal ne demandait pas mieux ; mais sans lui laisser le temps d'entamer son récit, on décida d'une commune voix qu'Alguaro parlerait le premier comme étant celui qui, suivant toute apparence, avait le moins à dire.

Est-ce simplicité ou malice, s'écria l'Aragonais en souriant au curieux essaim qui semblait épier son secret sur ses lèvres, suis-je environné d'enfants ou de démons ?... supposer que je n'ai pas aimé, que je n'aime pas !... est-ce possible ! Ah ! laissez là des doutes trop naïfs ou trop moqueurs ; au lieu de m'interroger, consultez ceux qui m'ont vu franchir vos rives, escaler vos pics, courir sur vos glaciers ; aurais-je osé, aurais-je pu le faire, si je n'avais pas toujours eu devant moi un regard de flamme pour m'exciter, un doigt tendu pour me guider et le sourire d'un ange pour me dire : c'est bien !... J'ai constamment gardé le silence, il est vrai, et dans votre Béarn ou deux cœurs se sùlissent pas pour contenir tout un secret, qui ne dit rien n'a rien à dire ; apprenez que je suis d'un pays où l'amour n'admet aucun partage, aucun, pas même celui d'une pensée ; invisible pour vous, sans voile pour moi, celle que j'aime ne m'a jamais quitté, elle m'a suivi à travers vos montagnes, elle est ici, au milieu de vous ; le jour, la nuit, à toute heure, je la vois ; mais aucune autre bouche que la mienne n'a préféré son nom ; aucun autre regard n'a joni de son image, je l'ai tenue cachée dans mon cœur... Maintenant, je vais partir, et vous demandez à la connaître, vous voulez qu'elle ait sa part de fleurs dans vos bouquets d'adieu. J'y consens ; votre hospitalité vous donne le droit de m'imposer un sacrifice, et me justifie à mes propres yeux. Seulement, si mes paroles ne ressemblent pas toujours aux vôtres, souvenez-vous que je suis étranger ; mes pères sont venus du côté de la mer où le soleil se lève, ils apprennent à lire dans le calice des roses et les étoiles du firmament ; j'ai hérité de leur langage dans une autre patrie ; en devenant Espagnol, je n'ai pu cesser d'être Arabe.

À ces mots prononcés d'un accent animé, l'attention redoubla ; on monta sur les escabelles, et toutes les têtes se penchèrent pour mieux entendre.

Il y a de belles filles à Saragosse, reprit Alguaro, il y en a de plus belles, dit-on, que Rafaela, mais je n'en connais pas une qui soit plus généreuse et plus fière ; elle a l'orgueil d'un Aragonais et le cœur d'un Andalou. La première fois que je la vis, son père le vieux Zandugar, picador affaibli par l'âge, était tombé de cheval, il gisait blessé sur le sable, et le taureau, la tête baissée, les naseaux en feu, accourait vers lui ; c'en était fait du vieillard ; Rafaela s'élan-

ça dans l'arène et le couvrit de son corps ; elle était sans mantille ; ses cheveux d'ébène échappés du réseau d'argent qui les retenait s'étaient déroulés sur ses épaules et donnaient à sa figure pâle et contractée une expression qu'aucune parole humaine ne peut rendre. Tous les assistants se levèrent à la fois ; ce ne fut qu'un cri d'une extrémité à l'autre de l'amphithéâtre ; mais l'animal étonné s'arrêta brusquement, et les toréadors arrivèrent à temps pour l'abattre.

Quelques jours après, lorsqu'il n'était bruit encore que du dévouement de Rafaela, un incendie allumé par la foudre se manifesta dans la tour de la cathédrale ; en peu d'instants, des tourbillons d'étincelles et de fumée roulaient sur la ville se mêlant aux nues qu'avaient amoncelées l'orage ; la flamme jaillissait à la fois des quatre ouvertures du clocher pour se réunir au sommet en aigrette ondoyante ; bientôt une colonne de feu toucha le ciel, et l'air eut peine à distinguer si elle en descendait ou si elle y montait ; à sa lueur rougeâtre on lisait l'effroi sur tous les visages ; Saragosse était menacée d'un embrasement général, et l'on ne pouvait rien pour son salut ; les vents soufflaient avec furie.

Le gardien de l'église parut tout-à-coup sous le porche ; plus d'espoir, il faut s'en souvenir un moment ; il a vu la coupole s'envoler et des ruisseaux de plomb fondu inonder la nef ; mais une femme qu'il a inutilement appelée est restée à pied des autels, elle va périr sous les décombres, si l'on ne se hâte pas de l'en arracher ; qui osera voler auprès d'elle !... personne ne se présente, c'est à qui s'éloignera le plus vite ; indigné je me dégage de la foule, je cours vers la basilique, j'y pénètre sous une pluie de feu, et j'aperçois à quelques pas du cheur une jeune fille agenouillée, c'était Rafaela, ce ne pouvait être qu'elle !

Sortez, lui dis-je, sortez ou vous êtes perdue, l'église va s'écrouler. Elle tourne vers moi un visage empreint d'une tranquillité céleste, me fait signe de la laisser et se remet en prière. Les voutes craquaient sur nos têtes ; j'insiste, je la presse, je la conjure ; c'est en vain ; désespérant de faire fléchir sa résistance, j'allais la saisir dans mes bras pour l'entraîner de vive force ; un bruit plus aigreux que celui du tonnerre remplit soudain la cathédrale et ma voix se perd dans le cliquetis des vitraux qui éclatent de tous côtés ; d'énormes cloches s'étaient détachées de la charpente à demi consumée, elles brisent le dôme de l'église, enfoncent dans leur chute le caveau des sépultures, et s'abîment au fond de cet antre souterrain avec un effroyable gémissement long-temps répété de tonbeaux en tonbeaux ; des fragments de pierre viennent frapper le pilier contre lequel Rafaela est placée ; la jeune fille ne se trouble pas, elle joint les mains avec une nouvelle ferveur et ses yeux s'attachent étincelants sur l'autel. Oh ! quelle étincelle ! quelle étincelle imposante alors ! je crus voir la patronne de la métropole, la sainte Vierge elle-même, descendue de son trône immortel pour demander à Dieu la grâce de son église ; je tombai involontairement à genoux, et quand je me relevai, les vents avaient cessé de mugir, des torrents de pluie éteignaient le feu dans la tour, l'église n'était plus en péril ; la prière, seul secours qui fût possible, l'avait sauvée.

C'était plus qu'il n'en fallait pour exalter l'esprit le moins enthousiaste ; mon cœur avait été frappé deux fois coup sur coup, il s'ouvrit ; j'aimai, j'aimai avec transport, avec fureur ; après plusieurs mois de démarches infructueuses, j'obtins accès dans la maison de Zandugar ; un tourment que je ne connaissais pas, la jalousie m'y attendait, j'avais un rival, et j'ignorais qui de lui ou de moi était préféré. Hernandez était riche et j'étais pauvre ; on vantait sa beauté et sa grâce, il avait des paroles caressantes, il savait adroitement flatter l'oreille pour s'insinuer dans le cœur, et moi, simple comme un artisan, étranger à l'art de séduire, mon langage était timide, mystérieux, embarrassé, il fallait m'aimer pour me comprendre ; la comparaison était accablante, je la faisais sans cesse, et dans mon désespoir, tantôt je roulais des pensées de vengeance, tantôt je cherchais le lieu où je pourrais m'exiler, lorsqu'arriva la fête d'un village peu éloigné de Saragosse.

Si nous n'avons plus de veilles d'armes, nous avons encore des veilles religieuses. La Romeria (1) de saint Jean surtout attire une foule empressée à Villa-Franca-de-Elaro. Les uns passent la nuit sous le portail de l'église, les autres à l'abri d'un bois ou sous des tentes dressées dans la prairie ; c'est là que chaque année les familles éminent de nouvelles alliances, et que mille anneaux de fiançailles sont tendrement échangés. Rafaela devait être du pèlerinage ; je m'en réjouis en pensant que si tout espoir m'était enlevé, je pourrais du moins lui dire adieu avant de la fuir pour jamais.

Elle ne parut que long-temps après la chute du jour ; le vieux picador l'accompagnait, il l'engagea à visiter la romeria avec moi tandis

qu'il allait tout préparer pour la veille ; elle y consentit et son bras s'appuya sur le mien.

Des groupes sans nombre étaient disséminés autour de l'église ; on chantait, on dansait, on buvait ; la guitare, la mandoline, le pandero remplissaient l'air de leurs accords coulés ; des feux de fougère et de paille de maïs étaient allumés à chaque carrefour de cette ville mouvante, et des enfants sautaient à travers la flamme comme de légers fantômes en poussant des cris d'allégresse ; il me tardait de sortir de la foule pour suivre les rives fleuries de l'Èbre, seul avec Rafaela. Loïn de tous les regards, j'espérais provoquer une explication décisive ; mais l'émotion que j'éprouvais était trop forte, ma bouche resta muette, la fille de Zandugar paraissait souffrante, elle voulait se reposer quelques instants et nous allâmes nous asseoir sur la mousse qui tapisse les bords de ces fontaines célestes, qu'on désigne dans le pays sous le nom de Calderas (1).

Voilà, me dit Rafaela après un instant de silence, comme tout ici parle aux yeux et à l'âme ; les vagues brassées de cette multitude agitée, le murmure solennel de ce fleuve paisible ; ces figures hâzardement agrandies que reflètent cent foyers sur les tours de Villa-Franca, et là bas, à l'horizon, le mont Cayo, ce géant de nos Pyrénées, dont la tête voisine du ciel se pare d'une auréole d'étoiles... Rafaela, lui répondis-je, vous êtes heureuse et tout vous sourit ; moi si je ne craignais de vous faire partager ma tristesse, je vous dirais que l'eau de ce fleuve passe pour ne plus revenir, que cette multitude qui fourmille au pied de l'église n'est pas même une génération au pied d'un siècle, qu'elle ne laissera pas plus de trace ici bas que ces ombres dessinées sur les tours par la réverbération de la flamme, et qu'enfin le mont Cayo ne doit au voisinage du ciel que d'être plus souvent moulté par la foudre et de porter une couronne de glace dans une région vivifiée par le soleil.

Quel langage ! Alguaro, qui peut donner une teinte si sombre à vos pensées ? Je me tus et je cherchai à dissimuler mon trouble en cachant mon visage entre mes mains.

Si rien ne vous plaît sur la terre, reprit avec hésitation Rafaela, le ciel du moins... Le ciel !... regardez-le dans le miroir de cette fontaine ; ces étoiles qui s'allongent dans l'eau ne ressemblent-elles pas à des larmes de feu semées sur un drap funéraire, et cette source elle-même que l'on a si justement appelée menteuse (2) qu'elle exprime-t-elle autre chose que vicissitude et déception !

Mais vous n'y songez pas ; cette source est un des plus beaux présents de Dieu ; inutile dans les années d'abondance, elle ne se montre que dans celles de sécheresse, n'est-elle pas l'image de la bienfaisance ? Ne voudriez-vous pas avoir un ami qui disparait ainsi pendant vos jours de prospérité pour venir à vous dès que vous seriez malheureux ? Un ami ! un ami !... et où trouver un cœur qui m'aime... un cœur qui m'entend ! Je ne pus achever ; ma poitrine était oppressée, j'étouffais. Pour toute réponse, Rafaela me tendit la main.

Avec quel transport je la saisis cette main chérie ! comme je la pressai contre mes lèvres en l'arrosant de larmes ! je passais de la mort à la vie, je renaisais à l'espérance, j'étais ivre de bonheur.

Pour sceller un serment que la bouche d'une Aragonaise n'a jamais besoin de prononcer quand ses yeux l'ont prêté, je détachai de mon doigt l'anneau qu'avait porté ma mère et je le glissai à celui de Rafaela ; un bruit se fit alors dans le feuillage ; les jaspés que nous avions égarés pour arriver à la fontaine s'inclinèrent, et je vis un panache long serpent en fuyant au-dessus de leurs têtes ; je me levai avec précipitation ; je me jetai à corps perdu dans les broussailles, mais des ronces embarrassèrent mes pieds, et le téméraire qui nous avait conduits eut le temps de s'enfoncer dans un bois dont l'épaisseur le déroba à ma poursuite.

Le lendemain, la porte du picador me fut refusée ; Hernandez seul eut la permission de continuer ses visites, je compris. Ma dique pouvait faire justice du traître ; mais la mort eût été un outrage pour Rafaela ; elle avait accepté mon anneau, je n'avais plus de rival.

Son père m'ayant rencontré par hasard au détour d'une rue m'aborda d'un air affectueux et s'excusa du parti qu'il avait pris à mon égard en me disant qu'il ne pouvait, sans nuire à sa fille, tolérer des assiduités qui avaient été trop publiques pour n'être pas remarquées.

Crois-moi bien, Alguaro, ajouta-t-il en me frappant sur l'épaule, je t'aime, et si mon devoir n'était pas d'assurer avant tout l'avenir de Rafaela, tu l'emporterais sur Hernandez, lors même que tu ne posséderais que la moitié de ce qu'il offre.

Touche de sa bienveillance, je lui fis connaître toute l'ardeur de mes vœux et je le suppliai de m'accorder un délai.

(1) Ce sont des sources intermittentes qui ont la forme d'une chaudière (caldera). Il y en a deux très-remarquables à Crivillén, village près d'Alcaniz ; elles ne coulent que dans les années de sécheresse, elles tarissent dans les années pluvieuses.

(2) Fuente-mentirosa, burlesque.

Soit ! me répondit-il, j'attendrai tant que ma fille le voudra. Cette assurance me rendit quelque espoir ; sortant de ma longue incertitude, je ne rêvai plus qu'aux moyens d'amasser promptement la dot exigée ; amère dorénavant ! L'astucieux vieillard s'était joué de moi ; docile aux conseils du perfide Hernandez, il n'avait voulu que m'endormir dans une érudite sécurité ; Rafaela n'avait rien dit et l'autre, employant tout à tour la prière et la menace, l'assiégeait sans relâche pour arracher son consentement, et qu'il ne lui restait plus d'autre refuge contre leurs obsessions que la cellule d'un cloître ; je combattis inutilement sa résolution.

Tu ou Dieu ! s'écria-t-elle d'une voix émue, si je ne peux t'appartenir, il faut que je rompe à jamais avec le monde ; j'ai prié sur la porte du ciel jusqu'au jour où elle s'ouvrira pour me recevoir.

ADOLPHE DE PUIBUSQUE. (A continuer.)

NOUVELLE D'EUROPE.

INDÉS-ORIENTALES.—Les dernières nouvelles de Calcutta sont du 3 juillet. A cette époque, la compagnie, pour la première fois depuis qu'elle régit en Asie, venait de consentir à diminuer l'effectif de son armée. Il est vrai qu'elle n'avait plus de prétexte pour la conserver sur un pied aussi imposant, puisque dans l'espace de trois années, de février 1813 à février 1816, elle a réduit successivement à néant les trois armées indépendantes qui lui faisaient le plus d'ombrage, celles du Scinde, du Guador et du Lahore. Aujourd'hui, le Népal seul dispose encore de forces militaires bien organisées, mais une intrigue de palais, à laquelle, malgré ses dénégations, l'Angleterre n'est certainement pas étrangère, vient d'y mettre sur le trône, à la place du Maharaja, qui avait une volonté à lui, un de ses fils, encore très-jeune, qui, sous l'influence d'un ministre corrompu, ne sera plus en réalité qu'un vassal de la compagnie.

MAROC.—Des lettres particulières que nous venons de lire jettent un jour curieux sur la situation de ce pays. Abd-el-Kader occupe le Rif en maître et le traite en pays conquis, imposant des tributs selon ses besoins, rançonnant à main armée les récalcitrants, ne gardant plus enfin aucune mesure envers le souverain qui l'a long-temps rechauffé dans son sein comme un serpent. On assure qu'il a déjà sous ses ordres plus de 8,000 hommes, dont 3,000 de cavalerie. En présence de tant d'activité, l'empereur ne montre que de la nonchalance et de l'incrédulité. Au lieu d'attaquer vivement son ennemi, il a permis son entrée en campagne après le Ramadan, qui donnera à l'ennemi le temps d'achever ses préparatifs de résistance. Du reste, dans la guerre civile qui se prépare, Abd-el-Rhaman n'aura probablement aucune sympathie pour lui ; car, il semble avoir pris à tâche de se faire exécuter de son peuple. Avant de quitter Maroc pour se rendre à Fez, il a fait trancher, dans la capitale même, trois cents têtes, et couper bras et pieds à plus de quarantaine personnes. Depuis, il n'a fait pour ainsi dire que semer sa route de cadavres, en ordonnant partout de nouvelles exécutions ; et, comme il en veut aussi à la fortune de ses sujets, il est devancé par des escadrons de chameaux qui portent à son quartier-général des sommes énormes, produit des confiscations que, sous prétexte de subvenir aux frais de la guerre, il dévore d'heure en heure.

Prusse.—Une résolution importante vient d'être prise par le cabinet de Berlin. Il s'agit de ramener à l'unité, dans les états du Zollverein, la législation en matière de lettres de change, qui est aujourd'hui régie par une vingtaine de codes forts différents les uns des autres. Une conférence, où cette question sera débattue, aura lieu cet automne à Leipzig, et l'on doit y appeler, outre les délégués des confédérés, des négociants et des légistes dont les connaissances spéciales ne seront certes pas inutiles. On sait que le Zollverein, outre l'unité douanière, a réalisé l'unité monétaire et qu'on a déjà mis sur le tapis une union postale. C'est une grande œuvre qui demande à être peu à peu complétée.

Un incendie, tel que les annales forestières n'en mentionnent pas un semblable, ravage depuis un mois la vaste forêt de Deumer en Westphalie. Il a commencé le 29 juillet et il dure encore, malgré tous les efforts, tous les travaux qu'on a faits pour l'arrêter. On évalue à 25 millions de francs la valeur des arbres que contiennent cette forêt, et qui sont à cette heure presque entièrement consumés.

TURQUIE.—Les insurgés albanais ont partout l'avantage sur les troupes qu'on leur a opposées jusqu'ici. Leurs chefs, Zeinel-Bey et Diouleka, qui commandent l'un dans la Basse, l'autre dans la Haute-Albanie, s'entendent pour se prêter appui dans leurs opérations respectives. Leur mot d'ordre est, comme nous l'avons dit, l'abolition de la conscription et de la réforme administrative, c'est-à-dire le rétablissement de la féodalité territoriale et des abus qui en résultent. Les intrigues russes ne sont pas étrangères à ces mouvements.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT (Payable d'avance)

Table with 2 columns: Description of subscription and price. Includes rates for annual, semi-annual, and quarterly subscriptions, as well as advertising rates.

elle était à ses yeux la loi divine de la société, et qu'il croyait avoir d'autant mieux prouvé ce dévouement sincère de son cœur à leur intérêt et à leur progrès, qu'il ne les avait jamais flattés par des rêves dangereux et par des utopies impraticables; qu'en un mot, il n'avait pas cherché et ne chercherait jamais à les égaler, à les éblouir, mais à les servir dans les limites du possible, du juste et du vrai; il n'a ajouté que la classe ouvrière se montrait partout de plus en plus digne des destinées que le travail, l'égalité de droits, la généralisation des lumières et l'assistance éclairée de l'Etat leur promettaient; qu'il était lui-même en rapport quotidien, politique et littéraire avec cette classe, et qu'il pouvait peut-être mieux que personne en France juger de sa situation morale, et que, selon lui, aucune classe de la société, depuis vingt-cinq ans, n'avait fait proportionnellement des progrès aussi immenses dans l'instruction, dans la moralité, dans l'amour de l'ordre et même dans le sentiment des arts.

La députation s'étant retirée, des chœurs d'ouvriers qui formaient un cercle au milieu de la place ont tout à coup élevé la voix de cette foule; ils ont chanté à plusieurs reprises, avec une expression, un goût, une perfection dignes de nos meilleurs théâtres, des morceaux d'ensemble et des airs patriotiques.

LE DUEL EN ANGLETERRE.—Le lieutenant-colonel Fawcett, du 55e de la ligne, et le lieutenant Munro, de la garde à cheval (bleue), tous deux officiers de distinction, avaient épousé les deux sœurs. A la suite d'affaires d'intérêt, ils se prirent de querelle, et une rencontre fut décidée. Elle eut lieu le 1er juillet 1843; le colonel Fawcett fut tué, et le lieutenant Munro quitta l'Angleterre pour se soustraire aux lois rigoureuses qui poursuivent les duellistes. Mais cet officier, fatigué de l'exil, s'est constitué prisonnier, et le 14 juillet, il a été, par jugement du magistrat de police, renvoyé devant les assises. Le lieutenant Munro comparait le 18 août dernier devant le jury, pour répondre à l'accusation de meurtre prononcée contre lui. L'accusé était défendu par M. Clarkson. Malgré la savante plaidoirie de cet avocat, le jury, après vingt minutes de délibération, a reconnu le lieutenant Munro coupable de meurtre, mais l'a recommandé fortement à la bienveillance du magistrat. Nonobstant cette recommandation, le lieutenant Munro a été condamné à la peine de mort. On pense que le jugement ne sera point exécuté, et que la clémence royale sera sollicitée en faveur de cet officier.

MOYEN DE S'ENRICHIR PROMPTEMENT.

DE LA PUBLICITÉ. Les Annonces, les Prospectus et les Affiches. La publicité est devenue un élément de succès indispensable au Commerce et à l'Industrie. De tous les modes de publicité, l'Annonce est le plus complet et le moins dispendieux. L'Annonce offre tous les avantages des Prospectus et de l'Affiche, sans en avoir les inconvénients. L'Affiche, pour être lue, a besoin d'arrêter les curieux au passage. Le Prospectus arrive rarement à sa destination; s'il y arrive, c'est, pour ainsi dire, malgré vous, et le premier sentiment qu'il éveille, est la méfiance. L'Annonce au contraire arrive chez vous sous le patronage et en compagnie de l'un de vos amis, le journal. L'Annonce ne produit beaucoup qu'à la condition d'être souvent répétée. L'annonce ne doit être autre chose que l'enseignement d'une maison de commerce, mise sous les yeux du public par la voie des journaux. Les commerçants ne suppriment pas leurs enseignes de deux jours l'un; par la même raison, leurs Annonces devraient être insérées en permanence dans les bons journaux. L'annonce a, sur l'enseigne, l'avantage d'aller trouver le consommateur à domicile, au lieu de l'attendre. L'annonce doit être exempte de tout éloges; l'éloge n'est que le charlatanisme de l'annonce. L'annonce, bien comprise doit être laconique comme l'enseigne; elle doit se réduire à cette formule: Dans telle rue, à tel numéro, on vend telle chose, à tel prix. Le prix de l'annonce doit être proportionné au nombre combiné avec la qualité des abonnés.

A NOS ABONNES DES CAMPAGNES

Nous avons ces jours passés adressé des avis-circulaires à un grand nombre de nos abonnés des Campagnes, qui nous négligent, nous nous flattons qu'ils satisferont leurs comptes sans tarder. Nous l'avons dit cent fois, nous insistons sur le paiement régulier des abonnements, c'est le seul moyen de faire prospérer un journal. Ceux qui ne nous paient pas ne nous veulent pas de bien.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE.

Impression de toutes espèces en français et anglais: LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSEMENTS ET FACTUMS D'APPEL, BLANCS D'AVOCATS, DE NOTAIRES, ETC. Le tout exécuté avec goût et à des prix réduits.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 1ER OCTOBRE, 1847.

LA SITUATION.

Qu'est-ce qu'il faut aujourd'hui aux magnifiques provinces anglaises de l'Amérique du Nord, pour se développer, grandir et marcher dans une voie de prospérité solide et durable? qu'est-ce qu'il faut pour reculer les limites, qui nous resserrent comme dans un réseau, pour agiter les masses d'hommes apathiques et engourdis dans une espèce de somnolence générale, pour répandre l'éducation et les lumières dans toutes les classes de la société, pour stimuler et promouvoir les intérêts agricoles, industriels et commerciaux; qu'est-ce qu'il faut enfin pour faire de ceux qui habitent ces mêmes provinces, des populations éclairées, laborieuses, morales et progressives?

La réponse à ces questions est bien simple et se présente d'elle-même. Il faut un bon gouvernement: un gouvernement fort, intelligent, actif, honnête et progressif. En vain, avons-nous d'immenses ressources naturelles, un pays riche et fertile, des bras et des travailleurs, cela sera presque inutile, ces ressources dormiront enfouies dans la terre, dans nos lacs et nos rivières, le pays languira, et le travail national sera sans profit, si la tête de l'état est sans vertu, sans pensée, sans énergie, ne sait pas conduire les populations, sentir leurs besoins, encourager le développement des richesses, travailler à l'amélioration de la condition générale. L'histoire ancienne et moderne, à chaque page, offre des exemples, qui prouvent la vérité de ce que nous avançons.

La prospérité présente de l'Angleterre, de la France et des Etats-Unis nous fait surtout connaître ce que peuvent pour un pays des administrations gouvernementales éclairées et actives. Il faut profiter de ces exemples. Ces différents pays ont eu comme nous leurs jours de transitions. Ils ont longtemps gémi et langué sous des systèmes plus ou moins mauvais. Ils ont eu des dangers et des épreuves à traverser que nous n'avons pas à craindre. Par exemple, de nos jours, et en Amérique, la tyrannie, l'arbitraire ouvert, audacieux et brutal n'est plus possible. Mais ce genre d'oppression pour être le plus cruel et le moins praticable aujourd'hui, n'est ni le seul ni le plus dangereux. Il y a l'illegalité et l'injustice sous le manteau constitutionnel; il y a ce qui est plus à craindre, la corruption des administrations incapables et inertes, cette corruption qui démoralise et tue l'énergie des peuples.

La situation actuelle du Canada est un déplorable exemple des dangers de la corruption et de l'illegalité; notre parlement s'est fait l'esclave des différentes administrations et le système a fini par paralyser tous les nerfs de la constitution.

Aujourd'hui tout est mort et stagnant, le pays est dans une espèce de sommeil léthargique. Le gouvernement est incertain, inerte, inefficace. Il y a de pouvoir exécutif tout juste assez pour savoir qu'il existe, nos ministres, la plupart des gens sans mérite, n'ont rien tenté et sont incapables d'exécuter rien d'utile et d'avantageux.

Cet état ne peut durer, le peuple est mécontent et le prouvera aux prochaines élections. Mais il ne doit pas oublier et c'est notre devoir de l'avertir, que pour faire respecter ses droits et sa volonté il faut de l'énergie, il faut de l'activité, de la détermination. Quand il s'agit de ses plus chers intérêts, il ne doit pas rester les bras croisés.

PROJET DE CANAL ENTRE LE ST. LAURENT ET LE LAC CHAMPLAIN.—Ce projet dont nous parlions il y a quelque temps occupe beaucoup l'attention du monde commercial. Les marchands des Etats de la Nouvelle Angleterre y sont tout autant intéressés que ceux du Canada, et vu le peu de difficultés de l'entreprise, il n'y a pas de doute qu'elle ne se fasse. Il n'a paru dernièrement plusieurs articles dans les journaux américains qui prouvent combien la chose leur paraît importante. Un correspondant du Journal of Commerce de New-York, écrivait ces jours passés à propos de ce canal, qu'une fois fini, des propellers avec une charge de 4000 barils de fleur pourraient se rendre de Chicago à Whitehall.

En élargissant le Canal au Nord depuis Whitehall jusqu'à Troy, à une largeur égale à celle des canaux Canadiens, (c'est-à-dire 45 pieds), New-York aurait un canal pour Chicago, ou les vaisseaux, sans déchargement pourraient porter 4000 barils ou 17000 boisseaux de blé, dans le même ordre et même condition qu'un premier chargement aux moulins ou aux magasins de l'Ouest. Je n'ai pas besoin de dire un mot aux marchands de New-York ou de

l'Ouest sur la somme immense que cela seul épargnerait. La détérioration dans la qualité des produits dans le transport, à cause des chargements et déchargements, depuis les lacs d'en Haut, est au moins de 25 cents par barils sur la fleur et quelque fois beaucoup plus. Si New-York n'élargit pas ce Canal, il perdra assurément une grande partie du commerce de l'Ouest, car, on ira en Angleterre par le St. Laurent, on sera entraîné par les propellers à Burlington, Vermont, et delà par les railroads qui conduisent à Boston. On devrait aussi s'imaginer que quelque part que ces propellers conduisent, ils auront en retour de leurs charges, un fret de marchandises ou d'émigrants, ce qui à coup sûr, fera baisser le prix des frets de l'intérieur. Mon opinion d'après l'expérience, est que, un baril de fleur peut être transporté à Burlington, de Cleveland, Ohio, y compris un taux modéré de péage, à 35 cts. et suivant le même taux de la à Boston, où il est chargé sur le Western Railroad, disons 30 cts. nous avons 63 cts. ce qui sera amplement avantageux, sans compter le fret en retour.

Si l'état de New-York se décidait à élargir le canal du nord (comme je pense qu'il sera forcé à le faire), sa position sera meilleure que celle de Boston pour le commerce étranger, puis qu'aucun railroad ne peut entrer en compétition avec des vaisseaux de 4,000 barils. Sur une ligne parallèle de trajet, on pourrait établir une ligne de steamboats avec Montréal, l'immense région de bois sur l'Ottawa serait ouverte pour le présent aux Indes Occidentales, etc., et ce serait pour New-York un champ d'entreprise, beaucoup plus vaste. Il y en a qui peuvent penser que le peuple canadien s'opposerait à ces entreprises; mais je pense que non. Le Canada, comme province, retirerait un riche profit du revenu de ses canaux, si le commerce dont il s'agit passait par le St. Laurent. Le commerce du Haut-Canada qui, maintenant va à Oswego par le canal de l'Erie, avec le plan proposé, il passerait tout par ses canaux et à 9 milles de Montréal. Les marchands de Montréal et Québec posséderaient un avantage double de celui des marchands de New-York, tant parce qu'à l'achieve ils auraient le choix des marchés pour leurs produits, que parce qu'ils pourraient les envoyer en Europe ou par le St. Laurent ou par le lac Champlain. A présent le commerce étranger n'est que bien petit en Canada, et le plan proposé est le seul moyen de l'augmenter.

NOUVELLES DIVERSES.

VISITE DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL A QUÉBEC. Les journaux de notre ancienne capitale sont remplis de détails sur le séjour du Comte et de la Comtesse d'Elgin à Québec. Nous empruntons les suivants au Journal de Québec:

Il y avait cercle lundi soir chez la comtesse d'Elgin. Après la cérémonie d'introduction leurs Seigneuries exprimant le désir que l'on dansât, ce désir fut accueilli avec beaucoup d'empressement, et l'on dansa avec beaucoup d'entrain jusqu'à minuit.

Hier le gouverneur-général et lady Elgin, qui, depuis leur arrivée à Québec, n'ont cessé de visiter les sites admirables que la nature nous a donnés, et qui ne demandent que faiblement le secours de l'art pour acquérir une importance qu'ils auront nécessairement plus tard, leurs Seigneuries se rendaient au village de Lorette où elles avaient visité la belle chute de la rivière St. Charles, ils étaient salués par les Indiens du village. Son Excellence se rendit à la salle du conseil où lui fut lue une harangue en langue indienne, par le grand chef. Lord Elgin répondit à cette harangue interprétée avec des paroles de bonté et de bienveillance. Le tout se termina par des coups de canon, une fusillade et une danse indienne.

Hier, leurs Excellences partaient dans le steamer Québec, pour Montréal. Les propriétaires du John Munn, avaient annoncé que ce steamer irait reconduire le gouverneur-général jusqu'à St. Augustin, et que toutes les personnes qui désiraient être de la partie, n'auraient rien à payer pour leur passage. Un bon nombre de personnes se sont empressées de répondre à cet appel.

Les deux steamers furent attachés l'un à l'autre jusqu'à Saint-Augustin, le corps de musique jouant par intervalles quelque un des airs écossais les plus gais. Alors, c'est-à-dire vis-à-vis de Saint-Augustin, tout le monde ôta son chapeau pour donner trois hurrahs à lord Elgin et Son Excellence qui s'était jusque-là tenue en arrière, s'avancant sur le bord, et salua gracieusement. Les Montagnards jouèrent shoulduld aquintance be forgot, etc. Au même instant le John Munn s'éloigna pour regagner Québec; puis la cloche appela les passagers dans le grand salon, où un magnifique repas avait été préparé. Des santés y furent données à lord Elgin, à lady Elgin, etc.

Nous regrettons d'apprendre par les journaux du Haut-Canada arrivés ce matin, que l'évêque catholique de Toronto, est attaqué du typhus contracté dans ses visites aux émigrés malades.

Nous avons été prié de rappeler à nos lecteurs que ce superbe terrain, contenant environ 100 pieds sur la rue Notre-Dame et 100 pieds sur la rue du Champ-de-Mars, sur environ 200 pieds de profondeur, joignant au front à la résidence de l'hon. M. Viger, sera vendu, au Bureau du Shérif, lundi prochain, le 4 octobre, à 11 heures. Il ne sera exigé qu'une très petite partie du prix d'acquisition au comptant, et il sera accordé plusieurs années de crédit pour le reste, on peut connaître les termes de paiement au bureau de E. R. Fabre, écrivain, rue St. Vincent, ce terrain est commué et tous les murs joignant M. Tobin sont mitoyens et sont payés.

THÉÂTRE ROYAL.—La saison a été close hier soir par une représentation extraordinaire au bénéfice de M. et Mlle Skerrett. La salle était remplie et témoignait de l'estime du public pour notre excellent directeur et son aimable dame.

Son Excellence le Gouverneur-Général part de bonne heure la semaine prochaine pour le Haut-Canada.

(Des Mélanges Religieux.)

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES.

MM. Joseph Larocque, ci-devant supérieur du séminaire de St. Hyacinthe; François Romuald Mercier, curé de St. Vincent de Paul; et Venant Pilon directeur du Collège de Chambly, viennent demeurer à Pêvêché de Montréal.

M. Joseph Sabin Raymond remplace M. Joseph Larocque, en qualité de supérieur du séminaire de St. Hyacinthe.

M. Etienne Lavoie, chanoine honoraire de la cathédrale, est transféré de la cure de la Longue-Pointe à celle de St. Vincent.

M. Thomas Caron, de celle de St. Martin à celle de Chateauguay.

MM. Bourassa de St. Hermas à St. Martin Lecours de Chateauguay à l'Isle du Pads Marcotte de l'Isle du Pads à Lavalltrie Seyron de St. Benoît à St. Henri de Mascouche Perrault de St. J. Chrysostôme à Ste. Philomène Octave Paquet est nommé à la cure de St. Raphaël de l'Isle Bizard

Pelletier à celle de Ste. Brigitte Drapeau à celle de la Longue-Pointe Proulx à celle de St. Benoît Pothu à celle de St. Hermas

Caisse à celle de St. Bruno Lasnier à celle de St. Bernard de Lacolle Restier à celle de St. Jean Chrysostôme Pominville vicairie à l'Assomption Huot vicairie à Beauharnais Marsolais vicairie à St. Rémi Champoux vicairie à St. Jacques de l'Achigen Hicks vicairie à Chambly Champeau vicairie à St. Lin

Clement vicairie à St. Pie Piette vicairie à Sorel St. Aubin missionnaire au Grand Calumet

J. El. Leblond missionnaire dans les Townships de l'Est du St. Laurent. Ce jeune prêtre a commencé sa carrière dans le St. ministère, en allant porter secours aux malades des abris.

MM. Gagné, Brûlé et Mercure se retirent de l'exercice du ministère.

Collège de Médecine.—Une assemblée des gouverneurs du nouveau collège de médecine du Bas-Canada, a eu lieu à Québec vendredi dernier, afin de procéder à la passation de règles et règlements, et à la nomination d'officiers. Le Dr. Joseph Painchaud, senr., fut appelé au fauteuil et le Dr. Von Island fut prié d'agir comme secrétaire; les gouverneurs présents à l'assemblée étaient:

Les Drs. Painchaud, Morrin, Douglas, Arnoldi, Robitaille, Blais, Budeau, Malliot, Tuvernier, Gilmour, Brassard, Lebourdais, Racey, McCulloch, Blanchet, Fremont, Badgley, Valois, Landry, Holmes, Nelson, (Wolfred) Bibard, Sutherland, Kault, Hardy, Marsden, Sewell, (James) David, Kimber.

L'assemblée, après avoir passé quelques règlements procéda à la nomination des officiers. Le dépouillement du scrutin fit connaître le résultat suivant: pour être président du collège de Québec, Dr. Joseph Morrin; secrétaire, Dr. Von Island; pour être président du collège du district de Montréal, Dr. Wolfred Nelson; secrétaire, Dr. David; pour être régistrateur et trésorier, Dr. Arnoldi, fils.—Minerwe.

A une assemblée des notaires du district de Québec, les messieurs suivant ont été élus pour former la chambre des notaires pour ce district: MM. Louis Panet, C. M. Defoy, E. B. Lindsay, A. B. Sirois, A. A. Parant, Ed. Glackmeyer, M. Tessier, Jos. Laurin, A. Campbell, Jos. Pettelcer, L. Prévost, et L. T. Macpherson.—Idem.

La cérémonie de la translation du cœur de Mgr. Plessis a eu lieu ce matin, malgré le temps incertain, un peu de pluie et les mauvais chemins. La relique précieuse était placée sous un petit mausolée portatif richement décoré et précieusement, surtout à cause du dépôt qu'il abritait et couronnait. Ce mausolée était porté par deux des anciens marguilliers de Saint Roch, MM. Joseph Tourangeau et F. X. Paradis, et quatre prêtres tenaient le cordon. Tout le clergé de Québec, s'y trouvait à peu près, suivi d'une foule immense de personnes des deux sexes, qui ont difficilement trouvé place dans la vaste église de Saint-Roch. Au moment où le cortège religieux arrivait à l'église, Mgr. de Sydlme allait le recevoir. A la suite d'un service funèbre, le noble prélat a rappelé dans une courte mais touchante allocution ce que l'immortel Plessis a fait pour la paroisse de Saint-Roch en particulier, son désintéressement et sa charité qui dépassa bien des fois ses moyens pécuniaires. Mgr. le coadjuteur en rappelant qu'il avait été le secrétaire de ce grand évêque, versa des larmes et son émotion fut partagée par un nombreux auditoire.—(Journal de Québec.

Pour la Revue Canadienne.

M. le Rédacteur, Comme j'ai entendu dire par des personnes qui n'appartiennent pas à l'Institut Canadien, qu'un certain journal qui s'appelle l'Avenir, est publié sous les auspices de cette Institution, permettez-moi de réclamer contre une pareille prétention. Il peut se faire que quelques membres de l'Institut se trouvent liés à la rédaction de ce journal, mais ce n'est certainement pas l'Institut qui en favorise la publication. En insérant cette communication, vous ren-

dre service à l'Institut qui est loin d'approuver les élucubrations ridicules de cette petite feuille UN DE L'INSTITUT. Montréal, 1er oct. 1847.

MEXIQUE.

Le steamer Massachusetts, arrivé avant hier de Vera Cruz qu'il a quitté le 5 septembre, nous a appris qu'à cette date le dénouement des négociations entamées sous les murs de Mexico n'était pas encore connu. La signification de ce long silence est diversement appréciée. Les uns y voient un symptôme de l'insuccès des négociations qui, en traînant en longueur perdent leurs principales chances de réussite. Les autres au contraire pensent que le général Scott a consenti à prolonger les pourparlers, c'est qu'il a vu jour à une conclusion sérieuse; pour ceux-ci, par conséquent, les probabilités de la paix augmentent en raison directe du temps qui s'écoule.

Quelques détails reçus à la Nouvelle-Orléans par voie de la Havane nous donnent la clef de la situation, sans toutefois nous permettre d'en prévoir le dénouement avec certitude. Suivant le Diario de la Marina et d'après les correspondances qu'il a reçues de Mexico, Santa Anna et son gouvernement seraient animés du désir réel et sincère de conclure la paix, mais ils rencontreraient dans le congrès et dans la nation une résistance qui entrave leurs efforts. Ainsi, après la signature de la trêve de Tacubaya, le généralissime aurait eu la plus grande peine à trouver des personnes qui voulaissent se charger du rôle épineux de négociateurs. Les commissaires qui ont eu ce courage sont les généraux Herrera, Mora y Villamil, et les senores Couto et Atriliani. D'un autre côté, le congrès aurait refusé de répondre à l'appel qui lui était fait, et aurait déclaré qu'il était prêt à se réunir, non pas dans la capitale, sous le cañon de l'ennemi, mais à Querretaro, au milieu des Etats du centre, lesquels, on le sait, ont formé, au nombre de huit, une coalition pour continuer la guerre à outrance, même après la chute de la capitale, même après la conclusion d'un traité, si ce traité pouvait être regardé comme obtenu par la violence ou comme portant atteinte à l'honneur national.

Cette résolution dénote chez le congrès l'intention de conserver toute la liberté de ses votes pour la ratification ou le rejet de la paix qui pourra être signée par Santa Anna, si même elle n'annonce pas un parti pris de n'accepter aucun traité. Pour obvier à cette difficulté imprevue, on a parlé d'une assemblée de notables à laquelle on déférerait la sanction définitive de la paix. Mais cet expédient même paraît avoir des difficultés, et une correspondance exprime la pensée que l'appui formel des armes américaines pourra seul donner à Santa Anna la possibilité de réaliser ses vœux pacifiques.

On comprend que, dans de telles circonstances, les négociations n'aient pas marché avec toute la rapidité à laquelle on devait s'attendre. Toutefois, d'après ces nouvelles le point essentiel pour les Américains paraît être acquis. Sans doute le traité qui pourra être conclu courra le risque de n'être pas valide aux yeux de la nation entière; sans doute le refus du congrès d'y prendre part ou de le sanctionner donnera aux huit Etats coalisés un prétexte légitime pour continuer la guerre, mais, ainsi que nous le disions dernièrement, les Etats-Unis, en signant la paix, auront acquis le droit de se retirer sans dishonneur et de renoncer à un système dont l'expérience leur a démontré de restes les conséquences ruineuses même dans la victoire. Ils se borneront à rester les possesseurs des conquêtes qui leur auront été concédées, et il est probable, dans ce cas, que le château de saint Jean d'Ulion et quelques autres places fortes, demeureront comme garantie entre leurs mains, jusqu'à ce que l'épuisement d'une lutte sans aliments, sans profit et sans gloire, amène de guerre lasse le peuple mexicain à donner la consécration du droit à leur possession de fait.

Le Diario de la Marina, dont l'opinion est d'un certain poids dans cette circonstance, partage les idées que nous avons exprimées à ce sujet, et résume en ces mots son propre avis sur la situation: "Nous ne regardons pas comme impossible, dit-il que les commissaires amenent leurs travaux à une heureuse conclusion, et que pour ratifier leur œuvre et suppléer, jusqu'à un certain point, à l'absence du congrès, une assemblée de notables soit formée à Mexico. Nous prévoyons en même temps d'après la tenue générale des correspondances mexicaines, que la fin des hostilités n'est pas encore arrivée, et que certainement le traité qui pourra être conclu n'y mettra pas un terme." Il ajoute que les Mexicains ont encore une armée de 15,000 hommes, dont une partie est dans la capitale sous les ordres de Santa-Anna, et l'autre sur les derrières du général Scott, commandé par Alvarez. Paradis, de son côté, s'est, dit-on prononcé, à Tacula, contre le généralissime. Enfin nous lisons dans une lettre publiée par le Diario de la Habana: "Santa Anna a bravement combattu; mais je crois qu'il sera obligé de résigner le pouvoir, car les partis sont dans l'agitation la plus alarmante. Beaucoup pensent que la paix sera conclue; mais mon opinion est que le congrès, qui va se rassembler à Querretaro, s'opposera à tous les traités qui pourront être signés."

La conclusion de la paix menace donc de devenir le signal de l'anarchie intérieure pour le Mexique.—Courrier des Etats-Unis.

Correspondances.

J. Bte B. écriv., Cacouna, reçu remise; S. W. écriv., Montpelier Vt. do; J. O. D. écriv., Fordham N. Y. do; A. L. écriv., Utica N. Y. P. F. écriv., Boston Mhts. do; H. B. écriv., Chambly do.

Naissances.

Au village de l'Assomption de Repentigny, vendredi, le 24 de septembre, la dame de Dr. Le Tourneur, écrivain, a mis au monde un fils.

Mariages.

A Québec, le 28 septembre, par le révd. M. Baillargeon, curé. M. Jos. Samuel St. Michel, typographe, à Dlle Julie Angélique Côté, tous deux du même lieu.

Décès.

En cette ville, le 29, âgée d'un mois et demi, Maria Rosa Letitia, enfant de M. P. P. Martin, Marchand de cette ville.

A Chambly, le 23, M. Antoine Frenière, père, âgé de 73 ans, il laisse 9 enfants et 62 petits enfants.

A Québec, le 28, Dame Marie-Joseph Bergeron, épouse de M. Gidion Lapointe, pilote, âgée de 35 ans.

TABLEAU

Des Demandes de Jugements en Ratification pour le Terme d'Octobre.

Table with columns for names and dates, listing various individuals and their legal matters.

Table with columns for names and dates, listing various individuals and their legal matters.

Table with columns for names and dates, listing various individuals and their legal matters.

Table with columns for names and dates, listing various individuals and their legal matters.

Table with columns for names and dates, listing various individuals and their legal matters.

Table with columns for names and dates, listing various individuals and their legal matters.

Table with columns for names and dates, listing various individuals and their legal matters.

Table with columns for names and dates, listing various individuals and their legal matters.

Table with columns for names and dates, listing various individuals and their legal matters.

Table with columns for names and dates, listing various individuals and their legal matters.

Table with columns for names and dates, listing various individuals and their legal matters.

Table with columns for names and dates, listing various individuals and their legal matters.

Table with columns for names and dates, listing various individuals and their legal matters.

Joseph Brézeau, vs. Alexis Brault, une terre, Ste Martine, Rivière des Fèves, vente à Ste. Martine, le 25 à 10 heures.

Alexander Bowie, vs. Alexandre Drolet, quatre terrains au Côteau St. Louis de coteaille, vente au Bureau du Shérif, le 28, à 10 heures.

PAR L. J. HARKIN. VENTE EN BALLOTS ET LOTS PAR CATALOGUE.

LUNDI, le 11 Octobre prochain, et les jours suivants, au magasin de Mr. JEAN BRUNEAU, un assortiment général de MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER.

- List of goods for sale: 5 Valises de Soirées, 1 caisse Velours de soie, 3 do Patron de veste, etc.

1er oct. BAZAR. MARDI, le 12 OCTOBRE et les deux jours suivants, aura lieu au No. 5, Quarré Dalhousie, un BAZAR dont les bénéfices seront partagés entre trois communautés de cette ville.

LE RICHELIEU. A partir d'AUJOURD'HUI, le 1er Octobre, le steam-boat RICHELIEU laissera le port de Montréal à TROIS heures P. M.

ECOLE DE Médecine et de Chirurgie. LES lectures à cette école, incorporée, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le 31 MARS prochain.

CORPORATION DE MONTREAL. TOUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe ou autrement, sont notifiées de PAYER IMMEDIATEMENT.

AVIS IMPORTANT. SE Soussigné à la plaisir d'annoncer aux Souscripteurs à sa GRANDE SPECULATION de la division de sa terre à Longueuil près de la traverse, que le tirage des lots aura lieu le 28 SEPTEMBRE courant.

A VENDRE. 3000 COTES de Cuir à Semelle de St. Pie et Glasgow. Idem idem Peaux fraîches, (Slaughter.)

AUX ENTREPRENEURS. DES soumissions, adressées au soussigné seront reçues jusqu'à MERCREDI le 29 du courant pour la construction et création d'une aile de 100 pieds sur 40 pieds à la PRISON DE MONTREAL.

AVIS. VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada."

AVIS. L'ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre prochain.

AVIS. L'ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre prochain.

AVIS. L'ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre prochain.

COMMIS DEMANDÉ. ON a besoin à St. Jean-Dorchester, à la Pharmacie du Dr. MOREAU & Cie, d'un JEUNE HOMME comme Commis. Il faut qu'il ait déjà servi dans un établissement de ce genre.

Vente considérable de draps fins castimeres, draps de pilote, etc. etc. AUX MAGASINS DE MM. JOS. MASSON, FILS & Co.

MARCHANDISES NOUVELLES, AU NO. 122, RUE ST. PAUL, ENSEIGNE DU CASTOR. M. LOUIS PLAMONDON vient de recevoir, de Londres par l'Ottawa, deux caisses de HARDWARES.

UNE POULICHE PERDUE OU VOLÉE. UNE POULICHE NOIRE de trois ans et demi avec une tache blanche sur la lèvre supérieure, la queue coupée en balai, est disparue du Parc du soussigné, dans la paroisse de St. Louis de Terrebonne.

MANUELS DE TEMPERANCE. MESSIEURS les Curés et les Instituteurs sont priés de venir à la Librairie Canadienne d'E. R. FABRE & Cie des MANUELS de la TEMPERANCE reliés, pour l'usage des écoles.

ASSOCIATION D'INDEMNITÉ. MESSIEURS les Electeurs du Comté des Deux Montagnes, ainsi que MM. les Membres de l'Association d'Indemnité, sont invités à vouloir bien se réunir en assemblée publique.

TERRE A VENDRE. AVENDRE une excellente TERRE située sur le chemin de Lachine à six milles de Montréal, etc. à trente pieds du chemin de fer, contenant 50 arpents, dont 10 en bois de bout.

Canal Lachine. AVIS est par les présentes donné que l'eau sera conservée dans le CANAL LACHINE jusqu'à samedi soir le huit août prochain; et qu'après cette date la navigation à travers le canal sera suspendue jusqu'à ce qu'un avis ultérieur soit donné.

PENSIONNAT DE DEMOISELLES. MADEMOISELLE GIROUARD informe ses amis et le public qu'elle a ouvert un PENSIONNAT pour les jeunes Demoiselles sur la Grande rue du Faubourg Québec, vis-à-vis l'Eglise Molson, où l'Anglais, le Français, la Musique, la Peinture, et le Dessin sont enseignés.

AVIS. VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada."

AVIS. L'ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre prochain.

AVIS. L'ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre prochain.

AVIS. L'ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre prochain.

AVIS. L'ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre prochain.

AVIS. L'ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre prochain.

AVIS. L'ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre prochain.

CORPORATION DE MONTREAL. BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITE, Hôtel-de-Ville, 16 août 1847. AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

Aqueduc de Montreal. ARRERAGES POUR EAU. TOUTES personnes endettées envers l'AQUEDUC pour arrérages pour l'usage de l'EAU, sont par le présent notifiées de payer avant le DIX Septembre courant, entre les mains du Trésorier de la Cité; à défaut de quoi elles seront poursuivies pour le recouvrement du montant de leur dette.

NOUVEAUX OUVRAGES FRANCAIS. LE Soussigné a dernièrement reçu un assortiment de LIVRES FRANCAIS parmi lesquels sont les suivants: Dictionnaire de l'Industrie Manufacturière, commerciale et agricole. 2 vols.

LECONS DE PIANO. Mlle ELIZABETH AUSSEM. OSE offrir ses services aux familles qui désireraient voir quel'un de leurs recevoir des leçons privées pour apprendre à toucher le piano.

TERRE A VENDRE. AVENDRE une excellente TERRE située sur le chemin de Lachine à six milles de Montréal, etc. à trente pieds du chemin de fer, contenant 50 arpents, dont 10 en bois de bout.

Canal Lachine. AVIS est par les présentes donné que l'eau sera conservée dans le CANAL LACHINE jusqu'à samedi soir le huit août prochain; et qu'après cette date la navigation à travers le canal sera suspendue jusqu'à ce qu'un avis ultérieur soit donné.

PENSIONNAT DE DEMOISELLES. MADEMOISELLE GIROUARD informe ses amis et le public qu'elle a ouvert un PENSIONNAT pour les jeunes Demoiselles sur la Grande rue du Faubourg Québec, vis-à-vis l'Eglise Molson, où l'Anglais, le Français, la Musique, la Peinture, et le Dessin sont enseignés.

AVIS. VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada."

AVIS. L'ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre prochain.

AVIS. L'ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre prochain.

AVIS. L'ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre prochain.

AVIS. L'ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre prochain.

AVIS. L'ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre prochain.

AVIS. L'ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre prochain.

AVIS. L'ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre prochain.

AVIS. L'ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre prochain.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, DU COMTE DE MONTREAL. AVIS. LES Membres de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, du Comté de Montréal, sont par le présent notifiés que quatre Répartitions ou Dividendes ont été chargés et déclarés payables pendant l'année sur les billets de prime, aux dates respectives qui suivent, savoir:

Par cent, le 13 janvier, A. M. 1847. do 19 février, do do do 22 do do do do 8 avril, do do

Et que les dits Dividendes ou Répartitions forment en tout UN PER CENT, devront être payés au Bureau de la Compagnie de cette ville, le ou avant le QUATRIEME jour d'octobre prochain, conformément aux Actes des 4me et 6me années de Guillaume IV. chap. 33, de la 4me et 5me Victoria, chap. 40, de la 6me Victoria, chap. 17 et 18, et de la 8me Victoria, chap. 84, et suivant les Règlements de l'Institution.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, DU COMTE DE MONTREAL. AVIS. L'ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre prochain.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, DU COMTE DE MONTREAL. AVIS. L'ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre prochain.

BANQUE DU PEUPLE. AVIS. LES ACTIONNAIRES de cette Institution, sont par les présentes notifiés que la NEUVIEME DIXIEME VERSEMENT de DIX pour CENT d'us sur le capital de cette Banque, ont été demandés et sont payables comme suit:

Le 9e versement, ou après le 1r Juillet prochain. Le 10e versement, ou après le 1r Septembre prochain. Par ordre B. H. LEMOINE, Caissier.

SOCIETE D'AGRICULTURE DU COMTE DE MONTREAL. L'EXHIBITION annuelle de Chevaux, Boeufs, Vaches, Moutons, Cochons, Bourras, Fromage, etc. etc., pour le Comté de Montréal, aura lieu JEUDI, le 7 d'octobre prochain, en la ville de Montréal.

P. GENDRON, IMPRIMEUR. 24, RUE ST.-VINCENT, MONTREAL. L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir une IMPRIMERIE au No. 24, rue St.-Vincent, à l'étage supérieur de la maison occupée par M. J. B. Rolland, libraire, où il recevra avec reconnaissance toute impression que l'on voudra bien lui confier, telle que:

Livres, Pamphlets, Catalogues, Billets d'enterrements; Cartes d'adresse, Circulaires, Chèques, Polices d'Assurance, Traités, Cartes de visites; Programmes de spectacle, Annonces de diligence, Connaissances, etc.

Le tout sera exécuté avec goût et célérité. Le soin que M. G. apportera aux ouvrages qui lui seront confiés, lui fait espérer une part d'encouragement qu'il sollicite bien respectueusement. Tout le matériel de son établissement est NEUF. Prix très réduits. 7 septembre, 1847.

PLACE POUR TOUCHER L'ORGUE. UNE Demoiselle, qui touche parfaitement l'ORGUE, dont les talents et la capacité sont incontestables sous ce rapport, et dont les recommandations sont des plus respectables, désirerait trouver une place permanente en ville ou à la campagne, dans une église, pour toucher cet instrument. On aura tous les renseignements qu'on puisse désirer en s'adressant au bureau de la Revue Canadienne. - 7 septembre 1847.

OPPOSITION INDÉPENDANTE. LE CHARLEVOIX. CAPT. J. B. RYAN, L'AISSÉ MONTREAL pour QUÉBEC, le LUNDI et le JEUDI, à 3 heures P. M. Laisse Québec pour Montréal, le MARDI et le SAMEDI après-midi.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE. LA Société offre en vente DEUX des HUSSEY'S REAPING MACHINES, Machines pour moissonner, en très bon ordre et presque neuves. Par ordre, A. MONTREUIL, Secrétaire. 17 août.

DR. STEARNS. PREND la liberté d'annoncer aux citoyens de Montréal qu'il vient d'ouvrir un OFFICE au No. 58 de la rue St. Laurent, Faubourg St. Laurent, où on pourra venir à toute heure.



A L'ENSEIGNE DU CASTOR, 122, Rue Saint Paul, Montreal.

HABILLEZ-VOUS A GRAND MARCHÉ POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER. Marchandises d'Automne et d'Hiver, Hardes Faites. M. L. PLAMONDON

M. L. P. OFFRE EN VENTES A DES PRIX RÉDUITES : 500 surtouts d'Etouffes grises de 12 6 à 13 9 ... 15 POUR 100 MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS. POINT DE SECOND PRIX.

LIBRAIRIE & PAPETERIE. GRANDE RUE ST. JACQUES.

A CÔTÉ DE LA HALLE MÉDICALE DE M. URQUHART. Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il a acquis à bonne composition, le grand et magnifique assortiment de MM. ARMOUR & RAMSAY.

COLLEGE JOLIETTE.

Ce bel établissement fondé à l'industrie par la libéralité de l'honorable B. JOLIETTE, est maintenant placé sous la direction des clercs de St. Viateur. Le plan des études se divise en cinq années.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON : Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président. Francis Hincks, H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, T. Drummond, Nelson Davis, Judah.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE DE MONTRÉAL. EXTRAIT.

BALANCE due aux Dépositaires à cet état, par état ... £29350 3 9. Montant déposé depuis le 1er avril à cette date ... £41447 18 6.

SPECULATION.

A plus belle spéculation qui se soit jamais présentée est maintenant offerte au public. Pour la modique somme de £20, payable en 3 paiements et sans intérêt, on peut devenir propriétaire sur titre incontestable d'une très belle maison (Cottage) avec Terrain, Jardin et dépendances à l'avant estimé à £400.

MAISON PARKER. SOURCES DE CALEDONIA.

M. A. PARKER, qui vient d'ouvrir sa maison pour la réception des voyageurs, prend la liberté d'annoncer à ceux qui voudront bien le patroniser que rien ne sera épargné pour rendre leur séjour chez lui agréable et confortable à la fois.

AVIS.

LES CENSITAIRES de l'île de Montréal, de St Sulpice et du Lac des Deux Montagnes sont avertis. 1. Que le délai de sept années accordé par l'Ordonnance 3e. Vict. ch. XXX (8 juin 1840) pour le paiement des arrérages de LODS ET VENTES étant expiré le 8 courant, les dits LODS ET VENTES sont maintenant exigibles.

RÉCLAMATIONS

Contre le Gouvernement des Etats-Unis pour Services ou Fournitures durant la guerre de 1776.

On demande des informations sur des VEUVES ou des ENFANTS-MALES de personnes, qui auraient rendu quelques services au gouvernement des Etats-Unis durant la guerre de 1776. Ces veuves ou enfants, s'il en existe, apprendront quelque chose à leur avantage en s'adressant au Bureau de la Revue Canadienne, 15 Rue St. Vincent, Montréal.

EAU DE ST. LEON.

RECEMENT reçu et à vendre par le Soussigné quelques Douzaines de Bouteilles d'EAU des Sources de St. Léon. L. J. HARKIN.

MARCHANDISES NOUVELLES. Arrivages du Printemps

Le Soussigné reçoit par les Vaisseaux Mahaica, Caledonia, Albion, Erronanga, Britannia, Cœur de Lion, Anna, Aqua Marina, John Bull, Flora Muir, Great Britain, Montezuma, Cambria et Ottawa, un assortiment Général en Soiries, Cottonnages, Lainages, Toiles, &c. &c.

EAUX DES SOURCES DE VARENNES.

Le soussigné avertit le public qu'il a été nommé L'AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux saluaires des SOURCES DE VARENNES. Ceux qui désirent s'en procurer voudront bien s'adresser au No. 83 rue Craig. Wm. McDONALD.

ÉTABLISSEMENT CANADIEN DE FERRONNERIE, ENSEIGNE de la CHARRUE DORÉE. No. 91.

Cos des rues St. Paul et St. Denis MAISON DE M. FLEURY ST. JEAN. E Soussigné a reçu par les derniers arrivages un assortiment complet et général de toute espèce d'articles, en fait de ferronnerie, quincaillerie etc., etc.

A VENDRE OU A LOUER AU BASSIN DE CHAMBLY.

UN EMPLACEMENT de 200 pieds de front sur une profondeur, avec une maison, de 60 pieds, magasin, hangar et jardin, etc. L. GAREAU, Chambly. P. MOREAU, Avocat, Montréal.

AUX MARCHANDS.

UNE personne de grande expérience dans la tenue de livre, désire s'employer DEUX ou TROIS HEURES par jour, dans une maison de commerce de cette ville, ou elle s'occuperait des comptes. S'adresser au bureau de cette feuille aux initiales P. D. 10 juillet, 1847.

AUX ARTISANS DU CANADA.

UNE EXPOSITION et une VENTE d'articles de MECANISME exécutés par des artistes qui résident en ce pays, aura lieu en cette ville, en Septembre prochain, sous le patronage de S. E. le Gouverneur-Général. Avis préalable sera donné du jour et du lieu de l'exposition et où les articles devront être envoyés. Par ordre C. MACDONALD, Secar. Mecanic's Institute, Montréal, 6 juil.

TERRE A VENDRE.

ON offre en vente une magnifique Terre de 100 arpens, située à St. Isidore. S'adresser sur les lieux à ANTOINE LAFONTAINE. St. Isidore, 9 juillet, 1847.

A VENDRE.

UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons. Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr. CHARLES GAREAU. Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17. 17 août, 1847.

SEL.

EN Magasin et attendu : 10,000 MINOTS de SEL de Liverpool, 1000 barils et sacs do, 1000 do SEL FIN do. C. R. RADENHURST, 32, rue St. François-Xavier. 6 août.

MEUNIER & TONNELIER.

ON n'a besoin à la distillerie de Laprairie, d'un MEUNIER capable et bien recommandé et d'un TONNELIER. S'adresser à Montréal au Bureau de la Brasserie Pigeon ou sur les lieux à A & T. SAUVAGEAU.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIE.

Le Soussigné reçoit à présent par différents vaisseaux de Liverpool, Ann, Britannia, Montezuma, Chapman, Aqua Marine, etc. etc. Fer anglais assorti, Banke Best Feuillard, Boites de Bous, Bêches Pelles &c. &c. De plus, un assortiment de Quincaille et Coterie. Les Marchands de la compagnie trouveront de l'avantage à venir examiner son assortiment vu qu'il a expressément été importé pour le commerce du Bas-Canada. A vendre à des conditions faciles. W. F. LESTE, No. 81 Rue St. Paul, et No. 70 Coin de la Place Jacques Cartier. 18 juin.

COURS DE LANGUE FRANCAISE. EN 60 LEÇONS.

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette Cité et des environs qu'il commencera ce jour'hui, un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue Française grammaticalement; et se flâte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LEÇONS. Il ose compter beaucoup sur le patronage de tous les amis de l'éducation. Des certificats et spécimens attestant en faveur des succès qu'il a obtenus, jusqu'à ce jour seront produits à quiconque les désirera voir. Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné, en la maison de Pension de Mde GIROUX, coin des rues ST. PAUL et ST. GABRIEL, où il se trouvera chaque jour depuis 9 heures A. M. jusqu'à 7 heures P. M. M. L. donnera son cours à domicile, aux Dames et jeunes Demoiselles qui voudront bien l'honorer de leur confiance; UNE HEURE de séance par jour. Quant aux messieurs, ils suivront le Cours chez MADAME GIROUX. CHS. H. LASSISERAYE. Montréal, 30 juin, 1847.

QUINCAILLERIES ET COUTELLERIES.

Le soussigné reçoit maintenant son assortiment régulier de QUINCAILLERIES ET COUTELLERIES, Par les vaisseaux Ana, Safeguard, Mahaica, Chapman, Montezuma et autres. Il recevra aussi quelques Poêles de patron nouveau, Grilles, Cendriers et Chenets. JAMES FOX, No. 20, Rue St. Sacrement. 1er juin.

AUX ENTREPRENEURS.

LES Personnes qui voudront entreprendre la construction d'un MOULIN à FARINE, dans la paroisse de St-Césaire, Seigneurie Debartzch, voudront bien s'adresser pour prendre des arrangements au bureau Seigneurial. 21 mai. E. S. DE ROTTERMUND.

LIVRES NOUVEAUX.

Maintenant en vente, à Librairie des soussignés, une collection considérable de livres, propres à être donnés EN PRIX ou former le fond d'une BIBLIOTHEQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants: Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, in 8o, 35 vol. Do do do dans la collection in 12, 70 vol. Do do do dans la collection in 18, 100 vol. Do do des Ecoles Chrétiennes in 12, 53 vol. Do des petits enfans 32o, 30 vol. dans la collection Do des enfans pieux 32o, 50 do do Do de l'enfance chrétienne 50 do do do Chaque volume se vend séparément, -AUSSI- Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. à 80s. la douzaine, do avec riche reliure et tranche dorée de 18s. à 75s. la douzaine, -DE PLUS- Une collection de livres de littérature, droit, médecine, etc., etc., etc. reçus par les premiers vaisseaux du printemps. Librairie Canadienne, Rue St. Vincent, No. 3. 18 juin, 1847. E. R. FABRE & CIE.

ARRANGEMENTS POUR 1847.



LE RICHELIEU, CAPITAINE J. F. SINCENNES, pendant la saison, DEUX VOYAGES par semaine régulières entre CHAMBLY et MONTREAL, touchant aux places suivantes sur sa route, savoir:

Table with columns: DE MONTRÉAL, DE CHAMBLY, Tous les mardis et Vendredis à 4 heures P. M., Tous les Lundis et Jourdredi à 6 heures A.M., Touchera à Touchera à, Verghères, à 6 heures P. M., St. Mathias, à 6 1/2 hrs, Sorel, 8 1/2, Belœil, 7, St. Ours, 10 1/2, St. Charles, 8, St. Denis, 5, A. M., St. Denis, 9, St. Charles, 6, St. Ours, 10, Belœil, 7 1/2, Sorel, 11, St. Mathias, 8 1/2, Verghères, 2 hrs. P.M., Chamblly, 9, Montréal, 6.

Pour Fret et Passage, s'adresser au Capitaine, à bord.

AGENTS: Sorel... J. MONDOR, St. Charles... J. L. HEBERT, Chamblly... J. O. BUNKER. 18 mai.

LAC CHAMPLAIN, LIGNE DU PEUPLE.

TRAJET DE JOUR. La splendide Steamer fin marcheur FRANCIS SALTUS, CAPT. H. G. TISDALE, PART DE WHITEHALL, PART DE SAINT-JEAN, les MARDIS, JEUDES, SAMEDIS, les LUNDIS, MERCREDIS, VENDREDIS, A CINQ HEURES A. M. DÉJEUNER A BORD. PASSAGE-TRE PASSEUR.

Ce vaisseau s'arrête à tous les Ports. 18 mai. C. P. LEPROHON, LIBRAIRE, RUE SAINT-JOSEPH. VIENT d'ouvrir un Magasin dans la rue St. Joseph, PRES DE L'ÉGLISE PAROISSIALE. Il aura toujours en main, toutes sortes de Livres d'Écoles, de Prières et de Piété, des Jouets pour les enfants, etc. Il se chargera de tout ordre et commissions de libraire pour l'étranger. 11 mai 1847.

BOTTES ET SOULIERS.

Le Soussigné informe ses amis et le public, qu'il a engagé plusieurs bons ouvriers comme cordonniers et qu'il aura toujours à vendre un bel assortiment de meilleurs BOTTES et des meilleurs SOULIERS, à des prix raisonnables, à l'enseigne de la Botte Rouge, Place Jacques Cartier. T. CADOTTE. 3 août.

PRÉCAUTIONS CONTRE LES MIASMES.

LORSQU'UNE épidémie s'annonce, il faut bien se pénétrer de cette vérité, que l'organisation ne déchoit pas toujours soudainement sous l'attaque, elle cherche à la repousser, et le concours du moral, le calme, la sécurité, le courage, l'énergie sont éminemment utiles. On en a vu, vivant au milieu de foyers pestilentiels, éviter la contagion, au moyen de sociétés aimables, et usant des vins, de la bière et des spiritueux jusqu'à la dose ordinaire pour exciter la gaieté. On recommande donc la sérénité de l'esprit, la propreté du corps, une nourriture substantielle, et pour donner du ton à l'estomac l'aile et le porter. On trouvera d'excellent porter à la BRASSERIE PIGEON. 9 juillet.

Le Bureau de la compagnie du chemin de Fer de Champlain et du St. Laurent, a été transporté au coin de la place de la Douane, nouvelle bâtisse de W Dow.

J. P. Leprohon, Avocat, A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre

O. MORIN, NOTAIRE PUBLIC. Office avec L. S. MARTIN, No. 6. RUE ST. LAURENT. 6 juillet, 1847.

DR. MACDONNELL, A Déménagé de la rue Craig, Au No. 51 Grande Rue Saint Jacques.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHAICARE. A transporté sa Pharmacie du No. 106, rue St. Paul, au No. 111, au coin de la rue St. Jean-Baptiste.—18 mai

30 PARTS à vendre dans le Steamboat RICHE LIEU. S'adresser à A. & L. ST. LOIS. 0 mai.

PIANO A VENDRE.

UNE personne qui part pour l'Angleterre, désire vendre un Piano de manufacture anglaise, valent £20 n'ayant que deux ans d'usage. L'instrument sera garanti de lère qualité, et restant d'accord 12 mois de mai—25 mai.

ESSENCE D'EPINETTE. A VENDRE à bon marché, BENJ. WORKMAN & Cie. Rue St. Paul, au coin de la Douane. 20 juillet.